

Procès-verbal

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

mercredi 30 septembre 2015
à 19 h 30
à Timmins

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Roger Grégoire, président
Denis Bélanger
Daniel Grzela (vidéoconférence)
Isabelle Charbonneau (audioconférence)
Bernard Laberge (vidéoconférence)
Langis Dion
Reynald Rivard (vidéoconférence)
Chantal Couture-Rancourt

Membres du personnel :

Lorraine Presley
Sylvie Petroski
Colinda Morin-Secord
Julie Bisson
Lucie Hatton
Angèle Beaudry

ABSENCES :

Lynn Ouellette
Justin Gadoury

1. PRIÈRE D'OUVERTURE

R. Grégoire souhaite la bienvenue à tous et à toutes. La prière est offerte pour Donald Alarie et Paul Séguin.

2. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

PROPOSÉE PAR : L. Dion

RÉSOLUTION 15-237

APPUYÉE PAR : D. Bélanger

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 19 h 53 le mercredi 30 septembre 2015.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt

RÉSOLUTION 15-238

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 30 septembre 2015 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 15-239

APPUYÉE PAR : L. Dion

QUE le membre suivant soit autorisé de s'absenter de cette rencontre :

Absence autorisée: Lynn Ouellette

ADOPTÉE

5. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

D. Grzela et R. Rivard déclarent un conflit d'intérêt sur le rapport du président.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

7. PRÉSENTATION

Aucune.

8. RAPPORT

8.1 Rapport du président

PROPOSÉE PAR : C. Couture-Rancourt
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-240

R. Grégoire fait un survol de la présentation de l'entente central de l'AEFO. La recommandation est partagée. Cette dernière sera modifiée afin d'ajouter : « conditionnelle à la ratification de l'AEFO. »

QUE le rapport du président soit reçu tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : B. Laberge

RÉSOLUTION 15-241

Que le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières ratifie l'entente centrale négociée par le conseil des associations d'employeur, la Couronne et l'AEFO applicable au personnel enseignant régulier et au personnel enseignant suppléant du 1er septembre 2014 au 31 août 2017, soit le protocole d'accord et l'Annexe I, signée le 16 septembre 2015, conditionnelle à la ratification de l'AEFO.

Abstentions : D. Grzela et R. Rivard

ADOPTÉE

9. INFORMATIONS

Aucune

10. CORRESPONDANCE

Aucune

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : L. Dion
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 15-242

QUE la séance soit levée à 20 h 02.

ADOPTÉE


Président


Secrétaire